

Étalonnage du parcours des Etangs

Durant 2 jours (25 et 26 sept 2018), 2 arbitres experts Arnould de Lamarzelle et Roger Rosset accompagnés de « bénévoles du club (G Boulnot , P Gouttes, P Baritel, I Choubrac et P Sordet) ont arpenté les 18 trous des Etangs pour étalonner notre parcours.

Cette opération, gérée par la FF Golf mais déléguée aux arbitres de la Ligue, n'avait pas été effectuée depuis 10 ans.

C'était donc l'occasion de prendre en compte le nouveau trou 7 et toutes les modifications ou améliorations apportées à notre terrain durant ces dix dernières années

Un peu d'histoire

La première méthode d'étalonnage des terrains, le "course rating" de la United States Golf Association (U.S.G.A), a été conçue en 1911 et a connu depuis des améliorations constantes jusqu'à sa forme actuelle qui est utilisée depuis 1982 aux Etats Unis.

Aujourd'hui, toutes les Fédérations européennes continentales membres de l'Association Européenne de Golf ainsi que la plupart des Fédérations britanniques ont adopté cette méthode d'étalonnage qui est désormais utilisée par plus de 50 pays dans le monde.

La première conséquence de l'adoption de cette méthode d'étalonnage, et de loin la plus importante, est la prise en compte de la difficulté des terrains pour attribuer au joueur, selon son index, un handicap de jeu.

-L'U.S.G.A. Course Rating System permet d'évaluer objectivement et d'officialiser deux valeurs primordiales pour cette mesure de la difficulté, et donc pour la gestion des index et des handicaps de jeu qui sont :

- Le Scratch Score Standard** (S.S.S.) correspondant à la difficulté d'un terrain pour un joueur « Scratch »(joueur classé 0).
- Le Slope** correspondant à la difficulté "relative" par rapport à un joueur "Scratch" de ce même terrain pour un joueur "Bogey".(joueur classé 18)

Ces 2 indicateurs de difficultés d'un parcours : le SSS est l'indicateur de difficulté du point de vue d'un joueur « ZERO » et le slope est l'indicateur de difficulté du point de vue d'un joueur « BOGUEY »

Plus ils sont élevés et plus le handicap de jeu est élevé.

Les éléments qui sont pris en compte par la procédure d'étalonnage pour le calcul du S.S.S. et du Slope, trou par trou et repère par repères sont les suivants :

- Longueur réelle de jeu (roule, dénivelé, dogleg pouvant être coupé ou coup retenu à cause d'une difficulté majeure à la retombée, vent dominant, altitude) ;
- Topographie du trou (stance à plat ou en pente, coup en montée ou descente) ;
- Largeur du fairway et obstacles réduisant cette largeur ;
- Rough (distance de la zone de réception, hauteur et difficulté d'en sortir, creux et monticules, pentes autour du green, longueur du rough à survoler pour atteindre le fairway) ;
- Hors limites et Rough extrême (distance de la zone de réception) ;
- Obstacles d'eau (distance de la zone de réception et distance de franchissement) ;
- Arbres (distance de la zone de réception et difficulté d'en sortir) ;
- Bunkers (distance de la zone de réception, profondeur, longueur du survol) ;
- Difficulté à atteindre le green (rapport longueur du coup au green/surface du green) ;
- Difficulté de la surface du green (pentes, plateaux, vitesse) ;
- Psychologie (si plusieurs difficultés majeures se cumulent sur le même trou).

Le paramètre essentiel est la longueur du parcours.

Ces 11 paramètres permettent de déterminer 11 notes par repère et par profil de joueurs

Nous avons 5 repères : noir, blanc, jaunes, bleu, rouge c'est donc 110 notes qui sont attribuées par trou à partir de l'ensemble des mesures effectuées sur le terrain (20 points de retombées analysés par trou)

C'est à partir de cette base de données que sont calculés le SSS et le slope pour chacun des 5 repères.

Concrètement pour notre parcours ça va changer quoi ?

Nous avons souhaité rééquilibré les parcours bleu et rouge qui avec le SSS et le slope actuels (qui dataient de 2008) étaient très pénalisant notamment pour les 2^{ème} série dames.

Avec un index de 18 une joueuse « rouge » avait un handicap de jeu de 16 ; elle devait donc jouer 16 pour jouer son index.

Aujourd'hui avec le nouvel étalonnage cette même joueuse aura un handicap de jeu de 20

En jouant demain 20 elle jouera son index.

Pour obtenir cet écart de 4 coups reçu nous avons allonger le parcours rouge de 135 mètres

Nous avons donc un parcours rouge plus long mais davantage « scorable ».

C'est la même démarche qui a été adoptée pour les bleus et les blancs et dans une moindre mesure pour les jaunes.

Dans tous les cas les 5 repères ont vu leur SSS et leur slope augmenter

Les éléments de ce nouvel étalonnage seront pris en compte à partir du 7 octobre.

Les nouvelles plaques matérialisant les repères ainsi qu'une nouvelle carte de score seront mises en place prochainement.

Ci-dessous un comparatif des caractéristiques de notre terrain avant et après

PAR	72		
	Avant	Après	Ecart
Total Parcours	6 076	6 083	7
	5 945	5 990	45
	5 580	5 590	10
	5 024	5 156	132
	4 571	4 706	135

	Avant	Après	Ecart
S.S.S	72.4	73.7	1.3
	71.8	73.1	1.3
	69.7	70.8	1.1
	71.9	74.3	2.4
	68.4	71.1	2.7

	Avant	Après	Ecart
SLOPES	138	150	12
	135	144	9
	129	136	7
	125	140	15
	122	130	8

Comparatif des coups reçus (ou hcp de jeu) pour différents index

Index	hcp de jeu	
	Avant	Après
messieur index 1	1	3
messieur index 5	6	7
messieur index 13	13	14
dame index 6	7	10
dame index 24	22	27